

Organisation	Nom	Présence
La Rédemption	Isabelle Dupont, mairesse	X
Saint-Cléophas	Bruno Gauvin, conseiller	
Sainte-Irène	Alain Gauthier, maire	X
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	Réginald Duguay, maire	
MRC de La Matapédia	Chantale Lavoie, préfète	X
MRC de La Matapédia	Mario Lavoie, directeur général	X
MRC de La Mitis	Michel Côté, préfet	X
MRC de La Mitis	Marcel Moreau, directeur général	X
Propriétaires privés	Jacques Dupéré, propriétaire privé	
Groupes d'utilisateurs du territoire	André Blouin, président du Club de VTT de la Matapédia	X
Organismes de développement économique	Sébastien Jean, directeur général du CLD de La Matapédia	X
Organismes de protection de l'environnement	René Pelletier, président de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	X
Saint-Laurent Énergies	Alex Couture, directeur de projets	X
Saint-Laurent Énergies	Nathalie Dupont, agente de liaison	X
Bureau de la députée de Matapédia	Isabelle Paquin, attachée politique	X
PESCA Environnement	Maryse Tremblay, animatrice	X

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 13 octobre 2010	Le compte rendu est approuvé sans modification.
3. Point d'information sur les opérations en cours	
a. Déboisement	<p>Les travaux de déboisement sont presque terminés, tant pour les 150 positions d'éoliennes que pour les chemins. La matière commerciale récoltée est déplacée vers des sites d'empilement et destinée aux preneurs (titulaire de CAAF) dont la scierie Sainte-Irène. Les activités de transport de ces bois se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février.</p> <p>Alex Couture présente des statistiques préliminaires recensant les entreprises et les travailleurs des MRC de La Matapédia et de La Mitis ayant participé aux travaux de déboisement. Les membres du comité accueillent positivement ces données et proposent de les présenter publiquement, par <i>L'Éole-Lien</i> et/ou un communiqué de presse.</p>
b. Études géotechniques	Il reste une vingtaine de forages à effectuer. Les tests de résistivité thermique et électrique sont terminés.
c. Sécurité sur le site	L'arrivée des motoneigistes sur le territoire amène à prendre certaines mesures particulières sur le plan de la sécurité. Saint-Laurent Énergies travaille de concert avec les clubs de motoneige pour assurer une cohabitation harmonieuse entre motoneigistes et camions, notamment par un affichage adéquat dans les

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
	<p>sentiers. Les membres du comité de liaison discutent de moyens qui pourraient être envisagés pour rejoindre les motoneigistes. Une publicité devrait être diffusée dans les hebdomadaires locaux et affichée à certains endroits stratégiques fréquentés par les motoneigistes.</p>
4. Étapes à venir	
a. Travaux	<p>Les travaux de déboisement et les études géotechniques se termineront dans les prochains jours.</p> <p>Le transport du bois se poursuivra tout le mois de février.</p> <p>La construction des routes et des aires de levage devrait débuter en juin 2011.</p>
b. Permis	<p>Plusieurs demandes de permis et autorisations seront déposées auprès des municipalités, MRC et ministères concernés jusqu'au printemps.</p>
c. Soumissions	<p>Une rencontre d'information sur les prochains appels d'offres s'est tenue l'automne dernier auprès d'entreprises de la région. Aucun nouveau contrat n'a encore été attribué par RES. Saint-Laurent Énergies et les membres du comité constatent une certaine limite à la capacité des entreprises de la région pour les contrats de grande envergure. Saint-Laurent Énergies distribue aux soumissionnaires les bottins des entreprises pour favoriser la sous-traitance locale. Les membres du comité souhaiteraient que la sous-traitance soit davantage mise de l'avant comme une exigence dans les appels d'offres.</p> <p>À court terme, Saint-Laurent Énergies sollicite l'aide des CLD pour trouver une entreprise de sécurité qui pourrait se joindre à l'équipe sur le site des travaux en cours.</p> <p>Concernant la construction du bâtiment d'opération et maintenance, Saint-Laurent Énergies va refaire des appels auprès d'entreprises de la région. Jusqu'à maintenant, très peu d'entreprises approchées ont manifesté d'intérêt à déposer une offre de services.</p>
5. Point d'information sur le projet de parc éolien La Mitis (3 ^e appel d'offres)	<p>Le projet de parc éolien La Mitis présenté par Saint-Laurent Énergies (EDF Énergies nouvelles et RES) et la MRC de La Mitis a été retenu par Hydro-Québec dans le cadre du 3^e appel d'offres d'énergie éolienne. Le projet sera situé sur les terres de la seigneurie de la Mitis appartenant à Solifor et partagera le poste de raccordement du parc éolien du Lac-Alfred.</p>
6. Questions diverses	
a. Emplois	<p>Certains membres du comité et certains élus sont sollicités par des citoyens qui souhaitent travailler à la construction du parc éolien. Ces offres de services peuvent être transmises à Alex Couture de Saint-Laurent Énergies et Alain Bertrand de RES.</p>
b. Règlementation municipale	<p>Le directeur général de la MRC de La Mitis suggère aux municipalités de voir à ce que leur règlementation prévoient l'exigence d'un permis pour les entreprises de type « cantine mobile » qui pourraient fréquenter le parc pendant sa construction.</p>

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
c. Bottin des entreprises	Une troisième version du bottin des entreprises est en préparation par les CLD, mettant l'accent sur les domaines de la restauration et de l'hébergement.
d. Visites	Certains membres du comité de liaison soulignent à Saint-Laurent Énergies que durant la construction du parc, il y aura sans doute des demandes de visites à gérer de la part de différentes organisations ou individus.
e. Vidéo	Le comité de liaison suggère à Saint-Laurent Énergies de prévoir la prise d'images vidéo des différentes phases de construction du parc.
7. Clôture de la séance	La prochaine séance de travail se tiendra le mercredi 6 avril à 13 h 30, au bureau de Saint-Laurent Énergies à Saint-Cléophas.